

# ÊTRE MEMBRE DE L'AGENCE ?

Mode d'emploi






  
Identification d'un besoin,  
réflexions ou questionnement

  
Prise de contact  
avec l'ADU

  
Proposition d'une méthode  
de travail partagée

  
Adhésion à l'ADU (Oe)

  
  
Un accord partenarial : signature d'une convention de soutien au titre  
du programme partenarial d'activités de l'agence moyennant le ver-  
sement d'une subvention

  
Un référent et une équipe projet mobilisée  
pour mettre en œuvre et mener à bien  
vos projets

## QUELS AVANTAGES ?

- L'accès et la mobilisation d'un réseau de partenaires techniques et financiers (Etat, Région, EPCI, Banque des territoires...)
- Bénéficier des méthodes, données, retours d'expériences partagés au sein de notre agence, du réseau URBA 8 et de la FNAU
- Bénéficier d'une démarche souple, réactive et transparente concernant vos projets
- Bénéficier de conseils ponctuels et de l'ingénierie disponible par un accompagnement de l'agence et la conclusion d'une convention de soutien.

## EN TANT QUE MEMBRE, À QUELS SERVICES AI-JE ACCÈS ?

- Être représenté au sein des instances de l'association
- La co-construction et à la définition des orientations du programme partenarial d'activités
- Être conviés à participer aux temps d'échange organisés par l'agence (événements, séminaire des élus, rencontres annuelles...)
- Recevoir l'ensemble des publications de l'agence
- Avoir accès à nos productions, au sein de notre espace membre disponible sur notre site internet



## ADMINISTRATIF & FINANCIER

Garantir le bon fonctionnement de l'agence et sécuriser l'action collective. Le pôle « Administratif et financier » assure la gestion et la coordination des moyens humains, financiers et juridiques de l'ADU. Il veille au bon fonctionnement de la structure, à la fiabilité des procédures et à la sécurisation des partenariats, condition essentielle à la conduite des missions de l'agence. En lien étroit avec les élus, les partenaires et les équipes opérationnelles, ce pôle accompagne la mise en œuvre des projets en assurant un cadre administratif et financier stable, transparent et conforme aux exigences réglementaires.

    
**Agence de Développement et d'Urbanisme**  
Sambre Avesnois Hainaut Thiérache  
22 Avenue de Verdun, 59600 MAUBEUGE  
adus@adus.fr | Tél: 03.27.53.01.23  
www.adus.fr

  
**AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET D'URBANISME**  
Sambre Avesnois Hainaut Thiérache

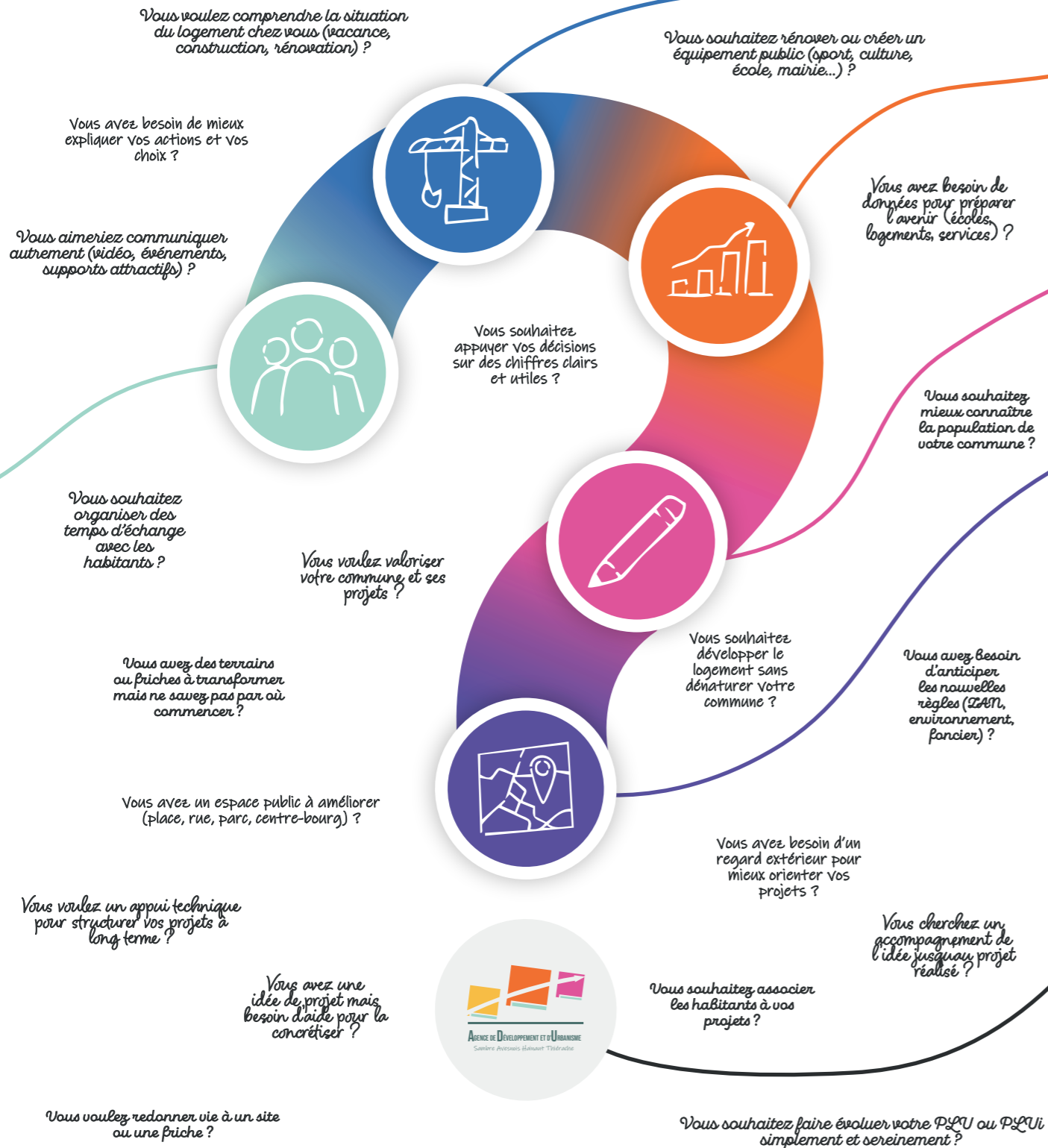


Des idées aux projets,  
**l'ADU accompagne les communes**



# ET SI VOTRE COMMUNE AVAIT TOUTES LES CLÉS POUR ANTICIPER, DÉCIDER ET AGIR ?

L'Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre Avesnois Hainaut Thiérache accompagne les collectivités pour **imaginer, planifier et concrétiser** leurs projets. Outil d'ingénierie de proximité, mutualisée et partagée, elle agit à différentes échelles **aux côtés des élus et partenaires publics** pour construire un territoire attractif et durable.



## PROJETS URBAINS

Ingénierie de proximité mutualisée, l'ADU accompagne les collectivités dans la **conception et la mise en œuvre de projets urbains**. Aux côtés des élus, des acteurs locaux et des habitants, l'ADU mène des études préalables, propose des scénarios d'aménagement et garantit leur faisabilité technique, économique et réglementaire. Son expertise permet d'**anticiper les mutations territoriales et d'assurer un développement équilibré et durable**. En favorisant des approches innovantes et intégrées – mobilités, habitat, espaces publics, transition écologique – elle aide ses adhérents à concevoir des projets ambitieux et cohérents, contribuant ainsi à façonner le territoire de demain.

## ÉTUDES

L'ADU accompagne les politiques publiques locales en produisant **des études d'observation et de prospective multithématiques pour mieux comprendre** les dynamiques territoriales et anticiper les évolutions. Elle réalise également des analyses spécifiques sur la transition énergétique, aidant les collectivités à relever les défis climatiques. Engagée dans les coopérations transfrontalières, elle anime des actions concertées avec ses partenaires du Grand Hainaut. A travers ces travaux, les productions du Pôle « Etudes » visent à **nourrir les réflexions et à contribuer à l'élaboration de projets concrets, innovants et originaux**.

## COMMUNICATION & DIFFUSION

L'ADU aide les collectivités à **faire vivre leurs projets** auprès des habitants et des partenaires. Elle conçoit des supports clairs, organise des temps d'échange et met en valeur les actions locales à travers des outils modernes et accessibles. **Son objectif : faciliter le dialogue, renforcer la participation et donner de la visibilité aux projets qui font avancer le territoire.**

## PLANIFICATION

L'ADU accompagne les communes pas à pas dans **l'évolution de leurs documents d'urbanisme, et en particulier des PLU et PLUi**. Concrètement, elle aide à faire le point sur le territoire, à définir les priorités et à construire des documents clairs, adaptés aux réalités locales. **Elle sécurise les démarches face aux nouvelles réglementations** et veille à ce que les projets soient cohérents, réalisables et durables dans le temps.

## Des idées aux projets, l'ADU accompagne les territoires

Au quotidien, l'ADU aide les communes à **mieux comprendre leurs enjeux, à structurer leurs idées et à passer à l'action** : anticiper les évolutions, sécuriser les décisions, valoriser les initiatives et transformer les ambitions en projets concrets au service des habitants.

Implantée **au cœur du territoire Sambre Avesnois Hainaut Thiérache**, l'ADU intervient en proximité avec les collectivités locales. Ses compétences sont également ouvertes à l'ensemble des communes et EPCI, au-delà de ce périmètre.

IDENTIFIER  
LES BESOINS

ACCOMPAGNER  
LES RÉFLEXIONS

CONCRÉTISER  
LES PROJETS

L'ADU EST À VOS CÔTÉS À CHAQUE ÉTAPE

